



Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du jeudi 30 janvier 2025

Vœu relatif aux fermetures de classe et au non remplacement des enseignant·es dans les écoles et collèges publics parisiens

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que l'école de la République a pour mission de construire une culture et un savoir commun de haut niveau pour permettre à tous les enfants de développer leur libre arbitre et construire leur vie en s'émancipant des déterminismes sociaux, culturels et familiaux ;

Considérant que la politique d'austérité d'Emmanuel Macron s'est déjà traduite par la suppression de 125 postes de titulaires pour la rentrée de septembre 2024 et de 155 postes en 2023 sur le seul territoire parisien ;

Considérant que seuls 6 postes supplémentaires ont été créés pour consolider la brigade de remplacement alors que les besoins sont quotidiens et très nombreux et aboutissent à des classes régulièrement sans professeur, au moins une classe par jour pendant l'hiver 2023-2024 à Paris ;

Considérant selon les documents du CSA ministériel, que pour la rentrée 2025, sur les 470 postes supprimés nationalement, 110 postes dans le premier degré et 92 postes dans le second degré sont retirés à l'académie de Paris ;

Considérant que les écoles publiques parisiennes essuient près d'un quart des suppressions de poste prévues pour l'ensemble du territoire national ;

Considérant que les collèges publics à Paris, et dans le 11^e arrondissement connaissent depuis plusieurs années des suppressions de postes et des baisses de DHG qui dégradent les conditions d'apprentissage des collégien·nes ;

Considérant que dans le 11^e arrondissement, 18 fermetures de classes sont prévues à ce stade, dans les écoles suivantes :

- 98 AVENUE DE LA REPUBLIQUE,
- 4 RUE KELLER,
- 31 RUE SAINT BERNARD,
- 8 CITE VOLTAIRE,
- 54 RUE SERVAN,
- 39 RUE SAINT BERNARD,
- 4 CITE SOUZY,
- 4 PASSAGE BULLOURDE,
- 14 RUE TITON,
- 10 BIS RUE DURANTI,
- 14 RUE MERLIN,
- 77 BD DE BELLEVILLE,
- 35 RUE GODEFROY CAVAIGNAC,



- 109 AVENUE PARMENTIER A,
- 39 RUE DES TROIS BORNES,
- 2 PASSAGE BESLAY,
- 39 RUE DES TROIS BORNES ;

Considérant que les suppressions massives de postes prévues pour les écoles du 11^e arrondissement dégraderont les conditions de travail des personnels comme les conditions d'apprentissage de tous les élèves, mais en particulier des plus fragiles ;

Considérant que ces fermetures ne sauraient être justifiées au nom de la baisse démographique, qui pourrait très bien servir à améliorer les conditions d'apprentissage et de travail, pour *in fine* permettre l'accès au savoir du plus grand nombre ;

Considérant que la campagne « Touche pas à ma classe » menée dès 2022 a rassemblé des organisations de parents d'élèves, syndicales, associatives et des élus de différents groupes, parisiens, régionaux, députés et sénateurs ;

Considérant les mobilisations depuis mars 2022 afin de demander au ministère d'annuler les suppressions de postes dans l'Éducation nationale ;

Considérant que les suppressions massives de postes se traduiront à la rentrée prochaine par de nombreuses classes au-delà du maximum de 25 élèves par classe ;

Considérant, précisément sur ce point, l'étude Regards sur l'Éducation publiée par l'OCDE en 2022, qui établit le constat d'un nombre moyen d'élèves par classe en France parmi l'un des plus élevés des pays membre de l'organisation ;

Considérant que les réformes successives et les suppressions de poste entraînent une fuite vers le privé qui est passée de 33 à 36 % l'année dernière et intensifient des différences de niveaux scolaires entre établissements, mettent en danger la mixité sociale et scolaire et nous imposent d'exiger des moyens humains et matériels supplémentaires pour l'école publique ;

Considérant que les conditions de travail dégradées aboutissent à un manque d'attractivité du métier d'enseignement et à des démissions d'enseignant·es expérimenté·es en très forte augmentation ;

Considérant le manque d'enseignants dans plusieurs établissements constatés à ce jour, contredisant le discours ministériel qui annonçait qu'il y aurait « un enseignant devant chaque classe à la rentrée » ;

Considérant la communication mensongère du gouvernement laissant croire qu'aucun poste d'enseignant·e ne serait supprimé sur le prochain budget ;

Sur proposition des élu·e·s du groupe Communiste et Citoyen, du groupe Paris 11 en Commun, et du groupe Ecologiste du 11^e ;



EMET LE VŒU

que le Ministère de l'Education Nationale :

- Annule les suppressions de postes dans le 1^{er} comme le 2nd degré de l'éducation nationale ;
- Revoie à la baisse le nombre d'élèves par classe (actuellement 22 élèves par classe en moyenne) pour correspondre à la moyenne européenne (19,3 /classe) ;
- Pourvoie dans les plus brefs délais les postes aujourd'hui vacants dans les écoles et les collèges ;
- Développe une politique attractive d'embauche des enseignant-es qui passe par une revalorisation des concours et une revalorisation salariale d'au moins 20% sans condition.

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen.

Conte : Les élu·e·s du groupe Changer Paris.

Le vœu est adopté à la majorité